



Sommaire :

- > Ça avance..
- > Un petit rappel
- > Le conseil d'administration
- > Les comités
- > Un merci spécial : barils de récupération d'eau de pluie

Association pour la protection de l'environnement du Lac Nairne inc.

Juin 2013

ÇA AVANCE...

Lors du conseil d'administration tenu le samedi 12 mai 2012 à Saint-Aimé-des-lacs, le bureau de direction a approuvé sous certaines conditions la proposition de CIMA+ pour élaborer le plan directeur de l'eau ainsi que le plan d'action du lac Nairne. Le PDE est un outil de planification indispensable visant à déterminer et à hiérarchiser les interventions à réaliser dans un bassin versant pour atteindre les objectifs fixés de manière concertée par l'ensemble des acteurs de l'eau.

«[...] la MRC de Charlevoix-Est nous a généreusement accordé une subvention de 9300 \$.»

Après que la municipalité ait accepté de nous verser la totalité de la taxe verte de l'année 2013 comme demandé par l'APELN, la MRC de Charlevoix-Est nous a généreusement accordé une subvention de 9300 \$. Le Lac Nairne a enfin son PDE et son plan d'action. Quelques détails restent toujours à régler, mais le gros du travail est terminé. Ces documents sont indispensables lors des demandes de certificat d'autorisation pour effectuer des interventions dans le lac ou le bassin versant.

Plusieurs années de recherches nous ont enfin permis d'arriver à un diagnostic et à plusieurs pistes de solutions. Le PDE et le plan d'action vous seront présentés et expliqués en détail lors de l'assemblée générale annuelle au mois d'août prochain.

Tout est sur internet...

Vous avez une interrogation? N'hésitez pas à aller visiter le site de l'APELN au <http://lacnairne.org/lac.html>. Vous pourrez d'ailleurs y trouver « Le mot du président ».

UN PETIT RAPPEL

CUEILLETTE DES ESCARGOTS

Quand? Entre le 20 et le 30 juin

Pourquoi? Les escargots sont les hôtes intermédiaires dans le cycle de vie du parasite responsable de la dermatite du baigneur.



LAVAGE DE BATEAU

Quoi? Passer par la rampe de mise à l'eau et la station de lavage situées à la Base de plein-air. Il est aussi nécessaire de faire partir le moteur avant de le mettre à l'eau pour le vidanger du liquide antigel (Prestone).

Pourquoi? Pour éviter l'introduction de la moule zébrée, une espèce exotique très nuisible.

UTILISER DES PRODUITS MÉNAGERS SANS PHOSPHATE

Quoi? Savon à vaisselle, détergent, shampooing, savon, etc.

Pourquoi? Les produits qui contiennent du phosphate se retrouvent dans les eaux qui ruissellent jusqu'au lac. Le phosphore est le principal élément nutritif des plantes et donc des algues. Plus il y a de phosphore dans l'eau plus les éclosions de cyanobactéries (algues bleues) seront importantes.

UN PETIT RAPPEL

EMMÉNAGER ET ENTREtenir LA BANDE RIVERAINE

Quoi? La bande riveraine est une zone de végétation constituée d'arbres, d'arbustes et d'herbacées situés en bordure des lacs et des cours d'eau. Elle constitue une zone de transition entre les milieux aquatique et terrestre.

Pourquoi? Les racines des plantes filtrent les polluants et absorbent les éléments nutritifs qui nourrissent les cyanobactéries. La bande riveraine permet aussi de réduire le ruissellement, l'érosion des berges et l'ensablement et protège votre terrain des vagues et des grands vents. De plus, la renaturation des rives est un règlement municipal auquel nous devons tous nous conformer. C'est dans l'intérêt de notre lac! Ceux qui ne s'y conforment pas sont passibles d'une amende.



RESPECTER LES BOUÉES

Comment? Ne pas circuler à l'intérieur des bouées à plus de 10 km/heure sauf pour sortir ou entrer un skieur et ceci doit être fait en ligne droite perpendiculaire aux bouées.

Pourquoi? Pour délimiter un espace sécuritaire pour les baigneurs, les nageurs et les gens qui se baladent en embarcation non motorisée (kayak, canot, pédalo) et pour limiter les vagues à proximité des berges du lac et ainsi diminuer l'érosion de celles-ci.

SENSIBILISER

Qui? Les voisins, les visiteurs et les gens de l'extérieur qui veulent profiter du lac.

Pourquoi? Pour que vos efforts ne tombent pas à l'eau! C'est la responsabilité de chacun.



Présentation du conseil

d'administration

Jean-Louis Côté, *président*

Marie-Andrée Savard, *vice-présidente*

Jean-François Laberge, *trésorier*

Louise Fortier, *secrétaire*

Alain Bergeron, *administrateur*

Claude Boivin, *administrateur*

Pierre-Olivier Dallaire, *administrateur*

Michel Fortin, *administrateur*

Marie-Josée Lemelin, *administratrice*

Jeannot Létourneau, *administrateur*

Pierre Côté, *membre honoraire*

Sylvain Gagnon, *vérificateur*

Les comités de l'association

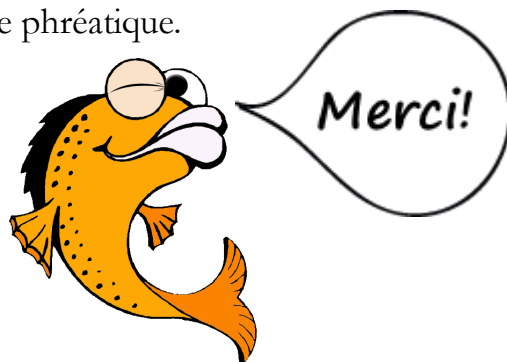
- Comité des bouées
- Comité des plaintes
- Comité de financement et de négociation de l'entente
- Comité des campings
- Comité des communications et des représentations



Un merci spécial : barils de récupération d'eau de pluie

Félicitations à tous les riverains qui se sont procuré un baril de récupération d'eau de pluie, en l'utilisant vous contribuez à améliorer la qualité de la nappe phréatique.

Nous tenons à remercier le Fonds Éco-IGA, particulièrement le marché IGA de Clermont et son propriétaire Monsieur Gravel pour sa contribution.



« Nous croyons regarder la nature et c'est la nature qui nous regarde et nous imprègne. »

Christian Charrière